



Communiqué de presse

Paris, le 26 juin 2009

SIIC de Paris annonce la réalisation de son opération d'augmentation de capital

L'augmentation de capital de 143,3 millions d'euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription, a été souscrite à hauteur de 92,53 %

Le montant brut de l'opération s'élève à 132.580.172,64 euros et se traduit par la création de 774.236 actions nouvelles. La période de souscription, ouverte le 8 juin 2009, s'est clôturée le 18 juin 2009.

L'opération a été souscrite à hauteur de 92,53 %. 774.162 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant 92,52% des actions nouvelles à émettre et la demande à titre réductible a porté sur 74 actions.

Cette opération permettra à SIIC de Paris de renforcer ses fonds propres et de diminuer le niveau de sa dette (en ce compris par le biais du remboursement du prêt d'actionnaire entre SIIC de Paris et Realia Patrimonio SLU conclu pour un montant global de 118 millions d'euros) tout en permettant d'améliorer ses ratios de Loan-to-Value¹ et de couverture du service de la dette relatifs aux dispositions du contrat de financement groupe de SIIC de Paris.

Le règlement-livraison des 774.236 actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Paris est prévu pour le 30 juin 2009. Les actions nouvelles seront assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur le marché Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR 0000057937)

Cette opération a été souscrite par Realia Patrimonio, 2.201 SL et Garber Investment BV à hauteur de l'intégralité de leur participation dans le capital de la société.

La société Realia Patrimonio SLU a souscrit à l'augmentation de capital par voie de compensation, en totalité, de la créance représentée par son prêt de 118 millions d'euros à la Société.

L'opération a été dirigée par Société Générale Corporate & Investment Banking, chef de file et teneur de livre.

¹ Ratio de l'endettement net consolidé total comprenant l'endettement bancaire et les prêts intragroupes, rapporté à la valeur hors droits des actifs du groupe SIIC de Paris.

Agent centralisateur :
CACEIS Corporate Trust – 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy les Moulineaux
Cedex 9

SIIC de Paris est une foncière ayant le statut de Société d'Investissement Immobilière Cotée (SIIC) sur Euronext Paris qui a pour principale activité la détention d'un patrimoine d'immeubles de bureaux en vue de leur location. Son portefeuille, évalué à un montant de 1,23 milliard au 31 décembre 2008, est principalement situé à Paris (en particulier dans le Quartier Central des Affaires) et en région parisienne. Cette activité est complétée de façon connexe par une activité technique et une activité de commercialisation dédiée aux biens immobiliers composant le portefeuille du groupe. Pour en savoir plus : www.siicdeparis.fr

Information du public

Toutes les informations concernant les modalités de souscription seront également disponibles sur le site internet de la société : www.siicdeparis.fr

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le visa n°09-168 en date du 3 juin 2009 est disponible sans frais au siège social de la société SIIC de Paris et sur les sites Internet de SIIC de Paris (www.siicdeparis.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le prospectus est composé du document de référence de la société SIIC de Paris, déposé auprès de l'AMF le 21 avril 2009 sous le n° D.09-0287, de l'actualisation du document de référence 2008 déposé auprès de l'AMF le 3 juin 2009 sous le numéro D.09-0284-A01, et d'une note d'opération incluant le résumé du prospectus en date du 3 juin 2009.

SIIC de Paris attire l'attention des investisseurs sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers aux

Etats-Unis ou dans un quelconque pays. En France, des titres financiers ne peuvent être ni offerts, ni cédés en l'absence d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers.

Des titres ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« US Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de SIIC de Paris et les droits préférentiels de souscription qui seront émis dans le cadre de l'augmentation de capital mentionnée dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et SIIC de Paris n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de ces titres aux Etats-Unis.

Ce document ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de la Section 86(7) du FSMA qui sont aussi considérées comme (a) des personnes autorisées par le FSMA ou des personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005, tel qu'amendé (le « Règlement») ou (b) des "high net worth companies", des "unincorporated associations" ou d'autres personnes qui sont soumises à l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement ou (c) toutes autres personnes à qui ce document peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, aucune personne autre qu'une Personne Concernée ne doit utiliser ou s'appuyer sur ce document. Les droits préférentiels de souscription et les actions de SIIC de Paris ne seront accessibles qu'aux Personnes Concernées et tout investissement ou activité d'investissement auxquelles ces droits préférentiels de souscription ou ces actions font référence ne devra être réalisé par, et qu'avec, les Personnes Concernées.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Contact Analystes/Investisseurs et Presse

Lionel Rivière

Directeur administratif et financier

SIIC de Paris

24, place Vendôme, 75001 Paris

Tél. : 01 56 64 12 00

Email : info@siicdeparis.fr